

Berne, le 26 juin 2023

Projet Titres de formation dans les soins – Rapport final

Le 20 juin 2023, le projet « Titres de formation dans les soins » lancé par l'OdASanté, avec l'appui du SEFRI, a franchi une étape importante. Mandatée pour ce projet, la HEFP a présenté au Comité de l'OdASanté son rapport final, accompagné de plusieurs annexes. Le Comité en a pris connaissance et décidera de la suite à donner.

Au cours des dernières années, plusieurs nouveaux titres de formation ont été créés dans le champ professionnel des soins. Ainsi, les différents professionnel-le-s accomplissent des tâches / gèrent des problématiques similaires, chacun intervenant avec ses compétences et son niveau de responsabilité. À l'évidence, le développement professionnel représente une tâche complexe.

Lancement du projet « Titres de formation dans les soins »

L'examen régulier des prescriptions sur la formation dans le domaine de la santé – en particulier dans les soins – incombe à l'OdASanté. L'organisation a lancé le projet Titres de formation dans les soins afin de remplir cette tâche en tenant encore mieux compte des changements sociétaux et des exigences posées actuellement aux professions soignantes. Conjointement avec la HEFP et des spécialistes du large éventail des soins, l'OdASanté a envisagé le champ professionnel dans son ensemble et identifié les nouveaux défis qui se posaient à lui. Son but : considérer les titres de formation non pas isolément les uns des autres, mais les développer dans la perspective du champ professionnel dans son ensemble et anticiper les évolutions.

Le rapport décrit les principales conclusions du projet. En font notamment partie des descriptions de tendances ainsi qu'un modèle de référence. Celui-ci permet de décrire, d'une manière orientée vers les compétences, les exigences nouvelles posées aux titres de formation du champ professionnel des soins. Ces exigences ont été définies à l'occasion de plusieurs ateliers ayant réuni des professionnel-le-s issus de la pratique.

Dans un premier temps, ce processus s'est déroulé avec chacun des groupes professionnels séparément. Les groupes ont ensuite été mélangés afin d'examiner les interfaces entre les titres de formation. Les analyses réalisées dans le cadre du projet et les étapes parcourues sont présentées dans le rapport « Conclusions et implications pour les acteurs du développement professionnel ». L'équipe de projet a également rédigé des rapports complémentaires et divers autres documents de travail. À mentionner à titre d'exemple les compétences en lien avec l'utilisation des outils numériques ou le travail de commande et de stockage du matériel, éléments devant être intégrés dans les prescriptions sur la formation de plusieurs professions.

Certains résultats peuvent être utilisés à court terme dans les deux processus de révision des prescriptions sur la formation qui concernent l'apprentissage d'ASSC et la filière ES en soins infirmiers. D'autres conclusions nécessitent une planification à long terme. Une fois qu'il aura examiné l'ensemble des résultats, le Comité de l'OdASanté décidera de mesures de mise en œuvre.



Les résultats dépassent les seuls documents de formation

Les résultats du rapport ne se réfèrent pas exclusivement aux documents de formation. Ils fournissent également des indications pour la pratique au sein des établissements ainsi que pour l'entreprise et l'école en tant que lieux de formation. Sont également concernés la politique de la santé et le financement, la politique de la formation professionnelle / l'organisation du système.

Défis et potentiels pour le champ professionnel des soins

Les analyses ont mis au jour un certain nombre de connaissances. Elles ont permis de tirer des enseignements dans la perspective du développement du champ professionnel des soins, en particulier pour les processus de développement professionnel. Parmi les points à relever figure notamment ce qui suit :

- Assurer l'enseignement des compétences transversales, requises dans tous les secteurs de prise en charge, dans l'ensemble des lieux de formation et pour tous les titres professionnels des soins
- Former à la collaboration interprofessionnelle et à la répartition des tâches entre les professions soignantes, de manière coordonnée dans tous les lieux de formation
- Analyser et traiter sur plusieurs niveaux les discordances constatées entre les aptitudes autorisées de par la formation et les tâches effectivement accomplies sur le terrain
- Analyser et améliorer la perméabilité au sein de la formation professionnelle supérieure, ainsi qu'entre celle-ci et la formation dans les hautes écoles spécialisées

Remerciements au SEFRI et à la HEFP

L'OdASanté remercie le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI pour son soutien financier, ainsi que la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP pour la gestion professionnelle de ce mandat.

Informations complémentaires

- Page internet du projet OdASanté : odasante.ch
- Page internet du projet HEFP : hefp.swiss

